

**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU  
PROVENCAL  
COMITE DE SAONE ET LOIRE**

**CHAMPIONNAT DE SAONE ET LOIRE  
TRIPLETTES MIXTE**

**Date : SAMEDI 10 MARS ET DIMANCHE 11 MARS 2018**

**Association Organisatrice : SAINT REMY**

**Lieu : Les Alouettes (Taisey)**

**Début de la Compétition : Samedi 14H00**

**Reprise de la Compétition : Dimanche 8H30**

**Délégué du Comité : Georges BAUDIN**

**Arbitre : J.C. JOLY**

**Modalités d'engagement :**

\* Participation aux frais d'organisation : 15 € par équipe, règlement sur facture récapitulative.

\* Joindre impérativement les bordereaux d'engagement par Email : [cd71@petanque.fr](mailto:cd71@petanque.fr), émanant du logiciel gestion concours (**menu divers, puis exporter liste des inscrits**)

**Date limite de réception fixée au LUNDI 05 Mars 2018 à 12H00 dernier délai.**

**ATTENTION !!! Aucune inscription ne sera enregistrée après cette date et après 12h00, y compris par téléphone.**

Ne seront prises en compte que les inscriptions du bordereau d'engagement joint ou bien les mails.

**Licences :**

A déposer au secrétariat, avant le début des parties, groupées par équipe.

**Tenue :**

**Tenue homogène dès le début de la compétition**

**Le port du short , du bermuda , du jean bleu ou pantalon déchiré et du maillot de corps est interdit. Chaussures fermées obligatoires.**

➤ **ATTENTION**

- Ce Championnat est ouvert aux Seniors et Juniors (2 H + 1 F) ou (1 H + 2 F)
- 1 Joueur étranger Hors Union Européenne est admis par équipe.
- 1 Joueur muté (Comité Extérieur) par équipe.
- Les Joueurs faisant partis de l'Union Européenne devront justifier de leur nationalité par une pièce d'identité

**Le Mardi 06 Mars 2018, le comité enverra à tous les clubs la liste des équipes inscrites pour vérification et correction si besoin.**

Ces dernières seront acceptées jusqu'au Jeudi 08 Mars 2018 jusqu'à 12H00.

Le tirage du championnat sera fait le même jour dès 14H00.